

VILLE D'EU
Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Délibération N° 2024/128/DEL/7.5
Séance du 7 MAI 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 7 mai, à 19 h 15, se sont réunis à la salle Michel Audiard, les membres du Conseil municipal de la Commune de EU, sous la présidence de M. Michel BARBIER Maire en session, par suite de la convocation faite par Monsieur le Maire dans le délai voulu par la loi.

Présents : M. BARBIER Michel, Mme BRIFFARD Claudine, M. GODEMAN Sébastien, Mme DUJEANCOURT Anne, M. LLOPEZ Laurent, Mme INZANI Béatrice, M. MARTIN Jean-Marie Adjoint, Mme DOUDET Catherine, Mme FIRION Isabelle, M. SEIGNEUR Pascal, M. DANJEAN Laurent, M. VASSELIN Julien, M. DENEUFVE Gilbert, M. ADAM Hervé, Mme VANDENBERGHE Isabelle, M. ACCARD Stéphane, M. DUCHAUSSOY Joël, Mme THERIN Aurélie, M. MANGEON Stéphen, M. NORBERT Jean, Mme GAOUYER Marie-Françoise.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Mme DUNEUFGERMAIN Thérèse par M. BARBIER Michel, M. BOSCHER Emmanuel par Mme BRIFFARD Claudine, Mme ROCHE Karine par M. GODEMAN Sébastien, Mme CHAVES Hélène par Mme DUJEANCOURT Anne, M. RUELLOUX Samuel par M. LLOPEZ Laurent, Mme BOUQUET Marie-Odile par M. DENEUFVE Gilbert, Mme DELVAL Isabelle par M. ADAM Hervé, M. CARBONNET Yann par Mme INZANI Béatrice.

Absent :

Le secrétariat a été assuré par : M. VASSELIN Julien.

Date de convocation : 30/04/2024	Nombre de Membres en exercice : 29
Nombre de Membres présents : 21	Nombre de pouvoirs : 8
Nombre de suffrages exprimés : 29	Votes pour : 29
Votes Contre : 0	Abstention : 0

**Objet : AUSCULTATION ET CONFORTEMENT DE CAVITES
SOUTERRAINES EN DOMAINE PUBLIC - DEMANDE DE
SUBVENTION**

Le 27 février dernier, une cavité est apparue au milieu la chaussée rue Amboise PARÉ, laissant suspecter une éventuelle marnière. Sur les conseils du SDIS, les services de la Préfecture (SIRACED-PC) ont été contactés afin de faire passer sur le site le Bureau de Recherches Géologiques et Minières.

Le BRGM a préconisé que l'on fasse lever le doute sur cette suspicion de cavité souterraine en réalisant des investigations par forages.

Dans le cadre des procédures de marché public, une consultation a été lancée auprès de bureaux d'études géotechniques afin de réaliser plusieurs sondages dans le périmètre.

C'est la société ALISE qui a été retenue. Sitôt la commande passée, elle a fait les demandes de Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux auprès des concessionnaires afin de repérer les différents réseaux souterrains avant les travaux de forage.

.../...

Dans ce cadre bien précis, la mission d'investigation confiée à la société Alise ouvre le droit à des subventions attribuées par le Département de Seine-Maritime.

Etant donné le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses H.T	Recettes maximales attendues
<u>Montant de l'opération</u> 5 870 à 11 130 € HT	Département de Seine-Maritime 40% : 2 348 à 4 452 €
	Part ville (60 %) : 3 522 à 6 678 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à engager l'opération, à arrêter son plan de financement, à inscrire les crédits nécessaires au budget et à solliciter une subvention auprès du Département.

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Fait et délibéré en séance
Le Maire,
Michel BARBIER

Le secrétaire de séance,
Julien VASSELIN

